

## « Avec une approche plus nuancée du voile islamique, la société française gagnerait en sérénité »

### TRIBUNE

**Daniel Verba**

Sociologue

Le sociologue Daniel Verba appelle, dans une tribune au « Monde », à prendre en compte la diversité des motivations qui poussent des Françaises à porter le voile.

Publié aujourd'hui le 27/05/2024 à 06h00 | Lecture 4 min.

**D**aniel Verba est sociologue, chercheur émérite à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux. Il est, depuis 2021, chargé de mission laïcité à l'université Sorbonne-Paris-Nord. Membre du comité scientifique de l'association Vigie de la laïcité, il est l'auteur, entre autres, de « Faits religieux et laïcité dans le secteur socio-éducatif » (avec Faiza Guélamine, Dunod, 2018).

**V**oilà plus de quarante ans que le port du voile fracture la société française et donne lieu à de spectaculaires controverses. La dernière en date concerne la décision de la ministre de l'éducation nationale, Nicole Belloubet, de démettre de ses fonctions le sociologue Alain Policar, membre du Conseil des sages de la laïcité, dont la nomination par Pap Ndiaye avait déjà fait polémique.

**Lire aussi la tribune | [Alain Policar, sociologue : « Pour que la "laïcité à la française" soit mieux acceptée, il faudrait examiner ce que la laïcité exige »](#)**

Si notre ministre de l'éducation rencontrait plus souvent des femmes qui portent un voile ou consultait les travaux des sociologues et anthropologues du fait religieux, elle aurait pu revoir sa position. Elle aurait pu ainsi éviter une décision liberticide et considérer qu'Alain Policar, en évoquant les faces trop souvent cachées du voile islamique et sa dimension « émancipatrice » (lors d'une interview à Radio France Internationale début avril), était loin d'exprimer un point de vue hérétique...

Si le port du voile est considéré en France comme un signe régressif de la domination des hommes sur les femmes et d'un affaiblissement de leurs droits, il fut, en d'autres temps et en d'autres circonstances, l'expression d'un défi à l'ordre colonial, et par conséquent une marque d'émancipation. Par ailleurs, si une fraction de femmes musulmanes se bat en France pour imposer le voile dans l'espace public, d'autres, en Iran ou dans certains pays arabo-musulmans, luttent pour n'avoir plus l'obligation de le porter. Ainsi, le même rituel ou le même signe religieux peut, dans certains contextes, marquer l'oppression ou l'émancipation, l'ordre établi ou la révolution, le conservatisme ou la rébellion.

On observe sur certains territoires français un engouement significatif des jeunes filles d'origine maghrébine ou subsaharienne pour le port du voile sous diverses formes, qui va du foulard le plus seyant encadrant un visage soigneusement maquillé au hidjab plus traditionnel, et jusqu'au niqab saoudien beaucoup plus austère, qui couvre l'intégralité du corps. « *Il n'y a pas un, mais "des" voiles* », écrivait, en 2019, l'économiste Virginie Silhouette-Dercourt, dans une tribune au Monde. D'où l'expression « *voile décapotable* » que certains éducateurs mobilisent pour décrire la labilité de ces comportements.

### Exploration empirique

Ces rituels vestimentaires sont, le plus souvent, le produit d'un choix personnel et non l'imposition d'une contrainte extérieure (voir, par exemple, *Faits religieux et laïcité : le travail social à l'épreuve*).

*Repères pour une pratique professionnelle*, de Faïza Guélamine [ESF Editeur, 2020], et *Anthropologie des faits religieux dans le champ de l'intervention sociale*, de Daniel Verba [IES Editions, 2019]). Si l'on ne peut ignorer, dans certains cas, une forme de pression sociale qui s'exerce avec la complicité des jeunes filles, lorsque celles-ci avouent avoir gagné en quiétude et en respectabilité depuis qu'elles se sont couvert les cheveux, cela ne nous autorise pas à les enfermer dans des pratiques de soumission.

Sans exclure ni l'une ni l'autre des postures qui structurent la controverse opposant les courants féministes, l'usage du voile islamique devrait faire l'objet d'une approche plus nuancée et surtout plus diversifiée, qui privilégie l'exploration empirique sur l'idéologie. La société française y gagnerait en sérénité et améliorerait ses relations avec une fraction de ses concitoyennes. En interrogeant les femmes qui se voilent au nom de l'islam, on recueille en effet une polysémie de motivations qui ébranle les représentations que nous en avons.

**Lire aussi la tribune (2022) | [« Défendre le droit de porter le voile n'est pas un combat féministe »](#)**

Les enquêtes montrent qu'il y a une diversité de raisons qui poussent les jeunes femmes à adopter ce rituel vestimentaire : signe religieux, bien sûr, mais aussi ressourcement identitaire, émancipation familiale et scolaire, signe d'appartenance générationnelle, effet de mode, stratégie matrimoniale et, bien sûr, contrôle social, dont il ne faut pas d'emblée évacuer le poids, tant il est difficilement perceptible par ceux qui ne partagent pas le quotidien de ces femmes.

Comme l'observent les professionnels médico-sociaux que j'ai pu interroger dans mes enquêtes, certains vêtements, comme le djilbab ou l'abaya qui couvrent le corps, peuvent aussi révéler d'autres fonctions plus profanes : par exemple occulter les formes naissantes des adolescentes troublées par les modifications de leur corps ou encore atténuer une corpulence non conforme aux canons esthétiques dominants, sans compter ces jeunes filles victimes d'abus sexuels qui mobilisent le voile comme une protection.

## Désir d'affiliation

Le voile tel qu'il transparaît en milieu scolaire ou dans le travail social exprime d'abord un fort désir d'affiliation, d'autant plus prégnant et parfois excessif qu'il émane de populations minorisées : affiliation à un groupe d'abord, celui de ses pairs, affiliation à une tradition familiale ensuite, qui demeure une référence puissante pour les adolescents issus des quartiers populaires. Comme me le confiait, un jour, une de mes étudiantes voilée du campus de Bobigny : « Vous, vous avez la Gay Pride, eh bien nous, nous avons l'"islam pride"... »

Pour aborder cette expression, il convient donc de réinscrire le religieux dans le social et d'éviter de se laisser embarrasser par son caractère « sacré », en le situant dans les réalités sociales auxquelles sont confrontées les adolescentes ou les jeunes adultes.

**Lire aussi la tribune | [Agnès De Féo, sociologue : « Sur l'abaya, le gouvernement n'a pas compris l'effet boomerang](#)**

Ce « recours » et non ce « retour » du religieux, s'il n'est pas anthropologisé, peut inspirer soit une certaine défiance, soit un rejet spontané, surtout pour celles ou ceux qui appartiennent aux générations post-soixante-huitardes qui ont porté les luttes pour la libération des femmes et qui voient dans ces manifestations une forme de régression sociale mais aussi une contestation de leurs luttes.

Ce « recours » et non ce « retour » du religieux, s'il n'est pas anthropologisé, peut inspirer soit une certaine défiance, soit un rejet spontané, surtout pour celles ou ceux qui appartiennent aux générations post-soixante-huitardes qui ont porté les luttes pour la libération des femmes et qui voient dans ces manifestations une forme de régression sociale mais aussi une contestation de leurs luttes.

Cet antagonisme redouble d'ailleurs celui qui met en scène les partisans de la neutralisation du religieux dans l'espace public et ceux qui, comme l'association *Vigie de la laïcité*, rappellent inlassablement que les principes de laïcité sont beaucoup plus favorables à l'expression des appartenances religieuses qu'hostiles à cette expression. « La loi protège la foi », disait Aristide Briand, en 1905. Nous sommes aujourd'hui très loin de l'esprit dans lequel avait été votée cette loi emblématique [celle sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat].